

Berlin, le 11 septembre 2017

## **Déclaration de solidarité du Syndicat Unifié des Services (ver.di) en Allemagne, à l'occasion de la journée nationale d'action du 12 septembre 2017 en France**

Le syndicat unifié des services en Allemagne ver.di se déclare solidaire avec les actions des syndicats français contre la réforme du droit du travail et contre les attaques envers les salariés du service public. Le but de la réforme du droit du travail est surtout une baisse des coûts du travail par le transfert du niveau de négociation du niveau de la branche vers le niveau de l'entreprise, avec la possibilité de déroger aux standards de la branche vers le bas. Dans le cadre des restructurations dans les entreprises, et en général dans les entreprises de petite taille, il serait possible de négocier sans la couverture des syndicats. Le projet de loi facilite les licenciements, les clôtures d'établissements et la dégradation des conditions du travail, avec le plafonnement et la diminution des indemnités en cas de licenciements abusifs et plus de possibilités d'enchaîner des contrats de travail à durée déterminée. Cette dégradation du positionnement légal et économique des salariés en France aggravera la compétition entre les sites économiques au niveau européen et international.

Les réformes du droit du travail et social en Allemagne sont aussi à l'origine de la hausse de la concurrence. L'objectif de baisse des coûts du travail a été atteint par la baisse des allocations chômage, le durcissement des règles pour accepter un nouveau travail, avec des conditions plus basses que les conditions collectives, par la limitation des contrats du travail et des mesures pour bloquer les salariés dans des contrats à temps partiel. En conséquence, les conditions précaires ont fortement augmentées. Souvent les travailleurs en Allemagne travaillent dans un climat de peur. Aujourd'hui l'Allemagne a officiellement moins de chômeurs, mais des millions de travailleurs travaillent dans de mauvaises conditions. Les profits ont fortement augmentés mais la dynamique économique reste faible. Les réformes en Allemagne n'ont pas augmenté le volume global des heures de travail, mais le volume a été diffusé dans plus de postes du travail, souvent dans des conditions précaires. Au niveau européen cette politique a eu pour résultat de créer des déséquilibres économiques externes.

La réforme du droit du travail en France est accompagnée par des attaques contre le service public avec des mesures de baisse des budgets publics, de baisse des postes du travail, de gel de la valeur du point d'indice et autres mesures. Ces mesures sont orchestrées avec les baisses d'impôts surtout pour les plus aisés. Des dispositifs similaires ont précarisé les budgets publics en Allemagne. Les niveaux locaux et régionaux étaient les plus touchés. Comme conséquence l'Allemagne n'est pas assez préparée aux défis futurs comme le changement démographique, la digitalisation, le changement climatique, l'éducation, la santé et les soins ainsi que le transport.

Une partie des mesures en France est aussi le rétablissement du jour de carence dans le service public. Les syndicats organisés dans la Confédération Allemandes des Syndicats DGB où ver.di et ses prédécesseurs sont organisés ont aboli le jour de carence avec une longue grève dans les années 50. C'est aussi une raison pour nous de nous déclarer solidaires avec les syndicats en France qui se battent contre ces attaques.

En France, dans l'ensemble, l'image donnée du « modèle allemand » est rarement correcte. Le syndicat ver.di combat pour de bons salaires et de bonnes conditions au travail et comme syndicat responsable pour un service public fort. La France et l'Allemagne jouent un rôle essentiel pour le développement économique et social en Europe. Dans cet esprit nous souhaitons à nos collègues de France bon succès dans leurs actions!